



PREFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

Digne-les-Bains, le **15 DEC. 2017**

La Directrice Départementale

à

POLE ANIMATION ET DEVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL

Affaire suivie par : Sandrine CORRIOL

Tél. : 04 92 30 37 76

Fax : 04 92 30 37 30

Courriel : sandrine.corriol@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Mesdames et Messieurs
les responsables de services de l'État, des
collectivités, d'établissements publics et
responsables associatifs

OBJET : Formation du Réseau des tuteurs des volontaires en service civique.

J'ai l'honneur de vous inviter à participer aux prochaines sessions de formation des tuteurs auprès des volontaires en service civique,

Formation initiale : Atelier de découverte du rôle du tuteur
mardi 9 janvier 2018
de 9h30 à 17h00 salle Bléone

Session d'approfondissement : Atelier « Accompagnement dans la mission »
mardi 16 janvier 2018
de 9h00 - 12h00
salle Cousson

Session d'approfondissement Atelier « Accompagnement au projet d'avenir et bilan nominatif »
mardi 16 janvier 2018
de 14h00 - 17h00-
salle Cousson

Tous les modules se dérouleront à la DDCSPP des Alpes de Haute Provence
Cité administrative Charles Romieu
Rue Pasteur
Salle Cousson
04000 DIGNE-LES-BAINS

Ces formations s'adressent aux futurs tuteurs, tuteurs débutants et tuteurs confirmés. Elles sont animées par la Ligue de l'enseignement et l'association Unicité dans le cadre d'un marché public avec l'agence du service civique.

Seront abordés le cadre réglementaire, le rôle et la posture du tuteur, les engagements de la structure, les échanges de pratiques sur l'accompagnement des volontaires, les procédures et les outils à mettre en œuvre dans les processus de suivi et d'évaluation.

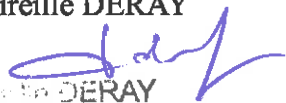
Les tuteurs peuvent se faire accompagner le cas échéant d'un de leurs administrateurs. En cas d'indisponibilité de leur part, cette journée reste ouverte à un représentant de la structure qui pourra faire le lien avec le tuteur. La présence effective du tuteur désigné reste toutefois la solution la plus adaptée.

Je vous invite à y participer largement (**Inscription en ligne <http://www.tuteur-service-civique.fr/xslt.ashx> recherche par date et par lieux**). Seuls les frais de déplacement seront à votre charge.

Toutes précisions complémentaires peuvent être obtenues auprès de mes services (*direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations*).

La directrice départementale
de la cohésion sociale et
de la protection des populations
des Alpes-de-Haute-provence

Mireille DERAY



Mireille DERAY